

ATTEINTE À L'ESPACE BOISÉ CLASSÉ

DE L'ÎLE DES LOUPS

Des travaux sur l'île portent atteinte à un milieu naturel protégé par sa nature d'île et menace le fameux hérisson blond.

L'île des Loups, de 800 mètres de long, est située sur la Marne à dix minutes de Paris entre Nogent et Le Perreux-sur-Marne. Elle est uniquement accessible par bateau et ne comprend ni route ni véhicule. Habitée à ses deux extrémités, l'île accueille un club d'aviron et est composée majoritairement d'une forêt située en son centre.

L'île des Loups est portée en « espace boisé classé » dans le PLU du Perreux-sur-Marne. L'article L113-2 du code de l'urbanisme stipule que dans un espace boisé classé, le défrichage n'est pas autorisé.

Située à seulement quelques minutes de Paris et à quelques centaines de mètres de l'autoroute de l'Est, cette île constitue un refuge important pour la faune.

Des espèces protégées

L'île des Loups abrite des espèces protégées : hérons cendrés, cygnes, cormorans, écureuils roux, chauves-souris, chouettes hulottes, entre autres. Elle abrite également une variété extrêmement rare au niveau mondial de hérissons appelés « hérissons blonds ».

La partie centrale de l'île des Loups, parcelle d'environ 2 500 m² appartenant à la SNCF, a fait l'objet, depuis 2015, sans autorisation préalable d'un déboisement accompagné de dessouchage et de bétonnage d'une partie des sols. Nous avons pu constater qu'un bâtiment clos et couvert venait d'être réalisé sur le site. Ces travaux ont privé nombre d'espèces d'un sanctuaire naturel pour leur nidification et leur reproduction.

Cette situation est parfaitement contraire aux mesures prises de façon générale en faveur de la biodiversité et à toutes les règles existantes théoriquement applicables à ce petit morceau de territoire, dont il n'a été fait aucun cas.

La découverte et le suivi de la biodiversité de l'île des Loups et donc sa préservation pourraient et devraient représenter une belle opportunité locale avec les acteurs présents sur place, commune, associations, etc.

Le reboisement de la parcelle concernée – s'il peut être obtenu – constituerait un bel exemple du rôle de la mobilisation citoyenne pour l'application normale des lois existantes en matière de protection de l'environnement. Les associations de défense de l'environnement auraient ainsi joué pleinement leur rôle de lanceur d'alerte.



VAL-DE-MARNE ENVIRONNEMENT
environnement94@gmail.com

APRES LES LOUPS, LES HÉRISONS BLONDS...

Variété de hérisson ayant hérité d'un gène récessif très rare, il a la particularité d'avoir les épines dorsales entièrement blondes ou teintées d'une couleur beige clair, des yeux foncés et un ventre blanc.

L'île anglo-normande d'Aurigny de 8 km² a développé une activité d'écotourisme grâce à sa faune très riche : des dizaines de variétés d'oiseaux (macareux, grands cormorans, faucons pèlerins...) ainsi que des mammifères marins (dauphins, phoques...) et terrestres dont ce rarissime hérisson blond qui fait l'objet de toute l'attention des habitants, du gouvernement local et du « Alderney Wildlife Trust », puissante association locale de protection de la biodiversité.